Saint-Paul
d'Abbotsford

**Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford**

# AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2022 – 2023 - 2024

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford :**

**QUE** lors de la séance extraordinaire tenue le 7 décembre 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2022 – 2023 – 2024;

**QUE** les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation;

**QUE** le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 de la Loi sur le code municipal.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 16e jour du mois de novembre deux mille vingt et un.

Le directeur général,

**Jean-Raphaël Cloutier**